



LE NERCILLACAIS

Bulletin Municipal de Nercillac 2ème semestre 2023

Le Mot du Maire

Les événements des derniers mois, le coût de l'énergie, la sécheresse estivale, la pluie depuis mi-octobre, nous entrainent vers une période d'incertitudes et de bouleversements. Le changement climatique est déjà là. L'eau est une ressource à surveiller et à ne pas gaspiller. La transition énergétique est incontournable pour tous, particuliers, professionnels, entreprises, collectivités. Face à l'augmentation importante des prix depuis un an, nous avons travaillé collectivement, élus et agents, pour la mise en place d'un plan de sobriété communal, afin de maitriser les dépenses de fonctionnement pour continuer à investir dans nos projets.

Durant cette période hivernale propice à la grippe et au covid, nous vous invitons à continuer à respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières dans les lieux publics.

Pour avoir régulièrement des informations sur la commune, pour ceux qui ont une connexion à internet, nous vous invitons à visiter le site de la commune mis à jour fréquemment.

Pour la nouvelle année, je vous adresse, au nom des conseillers municipaux et du personnel communal, des vœux sincères de santé et de bonheur pour vous et vos proches.

Rendez-vous salle des fêtes, vendredi 12 janvier à 18h00, pour le verre de l'amitié. Bonne année 2024.



Réalisation: Pierre Vigouroux O' Pure Création 2024



ÉCOLE DE NERCILLAC

L'effectif de cette année est égal à celui de l'année dernière : 60 élèves répartis dans 3 classes : Maternelle \rightarrow 22, CP-CE1-CE2 \rightarrow 23, CM1 CM2 \rightarrow 15

CM1-CM2 \rightarrow 15

Le dispositif de l'anglais renforcé continue cette année scolaire 2023/2024 au grand plaisir des enfants qui, grâce à une assistante américaine présente deux demi-journées par semaine, font des gros progrès et découvrent la culture et le patrimoine de son pays.

DÉPART À LA RETRAITE D'ALDO

Après 32 ans de bons et loyaux services, Aldo Ferreti, employé aux services techniques de Nercillac, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2023.

Nous lui souhaitons une excellente retraite bien méritée.

SITE INTERNET DE NERCILLAC

Le Nercillacais, ne paraissant que 2 fois dans l'année, vous êtes invités à parcourir le site de «nercillac. fr» sur lequel vous trouverez toutes les actualités (école, commune, commerces...) mises à jour au fur et à mesure des informations





La vente de tickets cantine et garderie a lieu le 1er mardi de chaque mois, (hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h30.

Ci-dessous les dates pour 2024

Mardi 9 janvier - Mardi 6 Février Mardi 5 mars - Mardi 2 avril Mardi 7 mai - Mardi 4 juin

HORAIRES GARDERIE

Ouverture : 7h15 Fermeture : 18h30

VACANCES SCOLAIRE 2023-2024

	ZONE A
Vacances de Noël	Fin des cours : Samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Fin des cours : Samedi 17 février 2024 Reprise des cours : Lundi 4 mars 2024
Vacances de Päques	Fin des cours : Samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : Lundi 29 avril 2024
Pont de l'ascension	Fin des cours : Mardi 7 mai 2024 Reprise des cours : Lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024



REPAS DES AINÉS

Le samedi 9 décembre, à la salle des fêtes de Nercillac, une soixantaine de personnes avaient répondu présents à l'invitation de la Municipalité à un déjeuner préparé par le restaurant « La Loge » pour les personnes de 70 ans et plus. Ce repas dansant animé par 2 musiciens, a été une nouvelle fois l'occasion pour ces Nercillacais de se retrouver pour partager un moment chaleureux, convivial et gourmand.

Neuf tables rondes étaient joliment dressées en laissant place à une piste de danse. Le Maire et les membres du conseil municipal étaient aussi présents pour servir les mets et échanger avec les convives.

Ce fût également l'occasion de mettre à l'honneur les doyennes présentes : **Mme TOURAY** et **Mme DANJOU.**





FEU D'ARTIFICE ET PIQUE-NIQUE DU 13 JUILLET

C'est maintenant devenu une habitude à Nercillac d'associer un pique-nique géant avec le traditionnel feu d'artifice.

Le jeudi 13 juillet, nous étions nombreux à répondre à l'invitation de la Municipalité sur le terrain de football.

Des jeux de boules, de belote et jeux de bois pour les enfants ont animé l'après-midi.

Le soir, chacun avait amené son panier pour pique-niquer. Des tables et des chaises avaient été installées sous des Tivolis mis en place par la Municipalité aidée par certaines associations Nercillacaises.

Grands et petits attendaient impatiemment la tombée de la nuit pour voir s'illuminer le ciel avec le feu d'artifice.

Ce fut une belle soirée conviviale appréciée de tous.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous un ciel nuageux que la cérémonie du 11 novembre a réuni quelques Nercillacais devant le Monument aux Morts.

Ce jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 permet tous les ans de rendre hommage à tous les morts pour la France.

Après lecture de textes par une jeune Nercillacaise et par le Maire, une gerbe a été déposée par celui-ci au pied du Monument aux Morts.

Un pot de l'amitié a clos la cérémonie dans la salle voutée.



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique envahit la France. Sa capacité de reproduction est très rapide et son impact se ressent sur les insectes pollinisateurs ; les abeilles représentent 30 % de son régime alimentaire mais il consomme aussi d'autres insectes ,des fruits murs ,du nectar et des charognes . Un nid de frelon compte environ 2000 individus et peut générer 500 reines fondatrices qui donneront une cinquantaine de nouveaux nids !

1) DESTRUCTION DES NIDS : Comment faire ? Quel coût ?

Faire une déclaration à la Mairie qui prendra contact avec un professionnel. Le coût de l'intervention se situe entre 60 et 120 €. La Mairie prendra en charge jusqu'à 100 € de juin à octobre.

2) PIEGEAGE DES REINES : quand ? comment ? Au printemps de février à avril, les reines se réveillent pour aller créer de

nouveaux nids, idem en automne, de septembre à novembre, elles sortent du nid pour aller hiverner dans un recoin à l'abri; ces 2 moments sont importants pour piéger le frelon.



PROTECTION DES CULTURES – FREDON CHARENTE

Le réseau **FREDON** en Charente intervient sur le département en collaboration avec les collectivités, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs du territoire pour la gestion des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et les espèces envahissantes ainsi que pour la protection des cultures.

A ce titre, **FREDON** déploie tout au long de l'année des programmes de surveillance, de prévention et de lutte pour les maîtriser en apportant son expertise pour leur identification et le choix des méthodes d'interventions.

Ses techniciens vous accompagnent tout au long de l'année pour la mise en place d'actions de gestion.

- Luttes collectives par piégeage (rongeurs aquatiques, déprédateurs, etc...
- Inventaire et surveillance des espèces éxotiques envahissantes
- Identification, formation et conseil de gestion sur les bioagresseurs, processionnaire, frelon, rat, souris, etc...
- Prestations de destruction des nids de frelons asiatiques.

En fonction de vos demandes et de vos besoins (collectivités, agriculteurs et administré), des actions peuvent être organisées par **FREDON** sur la commune.





CITY STADE

Depuis septembre dernier, un City Stade a été aménagé sur le terrain de tennis, ce qui permet la pratique d'activités ludiques et sportives : foot, hand, basket et bien sûr, toujours tennis. Ce complexe sportif, totalement sécurisé, se situant en face de l'école, permet aux enseignants de mettre en place des ateliers d'initiation aux diverses activités pour les 60 élèves des trois classes. Bien sûr, ce terrain est ouvert à tous les Nercillacais. Un règlement intérieur est affiché dans l'armoire prévue à cet effet. Nous demandons à tous les utilisateurs de bien respecter ce règlement



STOP AUX VIOLENCES CONJUGALES

Grand Cognac lance une campagne de communication autour du numéro départemental d'appel gratuit pour les personnes victimes de violences conjugales: le 0 800 16 79 74 (7j/7 et 24h/24). Ce numéro permet l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et la mise à l'abri des personnes qui le nécessitent.

Il existe aussi un n° d'urgence qui est le 3919.

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE NERCILLAC

Des difficultés pour utiliser votre téléphone, votre ordinateur ou votre tablette ? Une conseillère numérique sera présente à la Mairie de Nercillac de 14h à 17h :

Les vendredis 12 et 26 janvier, le 9 février, les 8 et 22 mars et le 5 avril 2024.

APPELEZ POUR PRENDRE RENDEZ VOUS : Michèle LADIK → Tél : 06.11.72.08.90 ou Mail : michele.ladik@grand-cognac.fr

PÉPITE DU PATRIMOINE À NERCILLAC

Souvent discrètes, méconnues ou même secrètes, les pépites du Patrimoine de Grand Cognac vous invitent à explorer le territoire en vous racontant son histoire et ses légendes autour de marqueurs d'identité forts à l'image des savoir-faire, du fleuve, de François 1er ou encore de l'art roman.

Visiteur curieux, d'ici ou d'ailleurs, promeneur passionné, partez à la recherche de ces trésors choyés : une pépite se cache sur chaque commune de Grand Cognac.

Aux abords de la Mairie de Nercillac, flashez le QR Code disposé sur une plaque situé à proximité, pour vous laisser conter l'histoire de la pépinières viticole, pépite de notre commune.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

RAPPEL : Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs

Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis ou non bâtis.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires interdits par la loi.



FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Bonne nouvelle, après Châteauneuf et Jarnac, Grand-Cognac a ouvert un 3ème espace **FRANCE SERVICES** à Cognac le 13 décembre dernier au 362 rue Jean Taransaud (locaux de la Sous-préfecture). Tél : 05 17 22 82 69

Adresse Mail: cognac@france-services.gouv.fr Au sein des Espaces France Services, vous bénéficiez d'un service personnalisé pour vous accompagner dans vos démarches administratives auprès de nombreux services publics partenaires:

- La Direction générale des finances publiques (DGFIP)
- L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Point Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- L'Assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite

Ces services sont ouverts à tous.

Horaires d'ouverture à Cognac : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30. Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30 -17h30.



SPECTACLE DE NOËL ÉCOLE - A.P.E

Le vendredi 22 décembre l'A.P.E a offert un spectacle et un goûter aux élèves de l'école.

Les enfants, accompagnés de leurs enseignants, se sont donc rendus à la salle des fêtes où ils ont été rejoints par leurs parents également invités.

Bien sûr le Père Noël n'a pas raté ce rendez-vous.

Il est arrivé à trottinette les bras chargés de cadeaux pour les enfants et de sachets de confiseries pour les petits et les grands.



REPAS DE NOËL ECOLE

Le jeudi 21 décembre, était organisé, à la cantine de l'école, le traditionnel déjeuner de Noël offert par la Municipalité aux écoliers, aux enseignants et l'ensemble du personnel scolaire. Un rendez-vous, très apprécié par nos petits Nercillacais, qui annonce les vacances de Noël. Deux personnes de l'association des parents d'élèves ainsi que le Maire et l'adjointe en charge de l'école étaient aussi présents à ce repas bien convivial, une occasion de partager un bon repas, d'échanger avec les enseignants et les enfants dont la joie était vive et communicative.





BROCANTE – COMITÉ DES FÊTES

Dès le petit matin, le 17 septembre, une quarantaine d'exposants a été accueillie par les bénévoles du Comité des Fêtes sur la Place de l'Église et dans les rues alentour. La brocante attire chaque année de nombreux visiteurs.

Une buvette était installée et des plateaux repas, confectionnés par les membres du Comité des Fêtes, étaient proposés à midi. Malheureusement, cette manifestation s'est terminée plus tôt que prévu en raison des violents orages annoncés.



BOURSE AUX JOUETS – A.P.E

Le dimanche 3 décembre dernier, l'A.P.E. a organisé une bourse aux jouets et aux vêtements à la salle des fêtes ainsi qu' à la salle polyvalente de Nercillac.

Une cinquantaine d'exposants, pour certains venus de divers horizons, étaient présents dès 7h30.

Le matin a été riche en visite d'acheteurs, l'après-midi beaucoup plus mitigé. L'A.P.E a pu néanmoins réaliser de bons bénéfices pour financer les futurs projets scolaires.

LOTO - A.P.E

Carton plein pour le loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves le samedi 4 novembre.

Une salle pleine, une équipe motivée, des ingrédients réunis pour passer une soirée bien sympathique. C'était sans compter l'invité pas tout à fait surprise : la tempête Domingos et son cadeau, la coupure de courant. Entre évacuer la salle et garder les joueurs à l'abri et en sécurité, le choix de l'association a été vite fait : continuer à jouer.

Au final, une super soirée à l'éclairage on ne peut plus intimiste, où les familles ont pu se détendre et tenter de faire abstraction de ce qui se passait dehors. L'association remercie toutes les personnes présentes.







ECOLE / ISOLATION

L'isolation des deux classes donnant sur la rue des Écoles a été refaite avec de laine de verre pulsée dans les combles.

Toutes les classes sont maintenant très bien isolées.

ECOLE /SALLE DE MOTRICITE

La réfection des peintures des murs et le remplacement des dalles au plafond ont rajeuni la salle de motricité.



SERVICES TECHNIQUES

Une plateforme de lavage a été construite sur le site des bâtiments techniques pour les véhicules des services techniques.

Elle est équipée d'un bac déshuileur/dégraisseur, avec un système de filtration. Elle répond ainsi aux normes environnementales demandées.

A côté de cette plateforme, il a été installé une petite station de lavage.



ECOLE / SANITAIRES MATERNELLE

Pour une question d'économie d'eau, l'ensemble de la robinetterie des sanitaires Maternelle a été remplacé par de la robinetterie « temporisée ».



BATIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la sobriété énergétique, l'ensemble de l'éclairage des bâtiments communaux a été remplacé par des **LED**.



ETAT CIVIL

RAPPEL: En raison de la réglementation, nous ne pouvons plus communiquer les informations sur l'Etat Civil. Toutefois, toute personne désireuse de la publication d'un décès, d'une naissance ou d'un mariage, devra se manifester auprès du secrétariat de la mairie, afin de donner son accord par écrit.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

La collecte des sacs noirs (ordures ménagères) a lieu tous les mercredis matin.

Attention, si le jour de ramassage est un jour férié, la collecte est décalée au lendemain.

Nous vous informons que les calendriers de collecte 2024 par commune sont en ligne sur le site internet www.calitom.com / rubrique « commune ». Ils tiennent compte du report de collecte lié aux iours fériés.

A noter concernant 2024:

Deux jours fériés se succèdent au mois de mai : les mercredi 8 et jeudi 9 mai. Pour les collectes réalisées par Calitom, seul le mercredi 8 mai sera férié et non travaillé. Le jeudi 9 mai sera travaillé par les équipes de collecte. Par conséquence, les collectes seront décalées d'un jour uniquement, à compter du mercredi 8 mai (collectes du mercredi 8 mai reportées au jeudi 9 mai, collectes du jeudi 9 mai reportées au vendredi 10 mai, collectes du vendredi 10 mai reportées au samedi 11 mai).

Le lundi de Pentecôte (20 mai) sera un jour férié pour Calitom. Par conséquence, les collectes n'auront pas lieu et seront toutes reportées d'un jour pendant cette semaine.

COLLECTE SÉLECTIVE :

Lundi 8 janvier, lundi 22 janvier, lundi 5 février, lundi 19 février, lundi 4 mars, lundi 18 mars, mardi 2 avril, lundi 15 avril, lundi 29 avril, lundi 13 mai, lundi 27 mai, lundi 10 juin, lundi 24 juin, lundi 8 juillet, lundi 22 juillet, lundi 5 aout, lundi 19 aout, lundi 2 septembre, lundi 16 septembre, lundi 30 septembre, lundi 14 octobre, lundi 28 octobre, mardi 12 novembre, lundi 25 novembre, lundi 9 décembre, lundi 23 décembre.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi: 9h-12h Mardi: 14h-17h Mercredi 9h-12h Jeudi: 9h-12h Vendredi: 14h-17h

TELEPHONE DE LA MAIRIE

Tél: 05.45.80.92.11

Email: mairie@nercillac.fr

Site internet : https://www.nercillac.fr



POMPIERS: **18** SAMU: **15 POLICE**: **17 NUMEROS URGENCE PORTABLE**: **112 GENDARMERIE**: **05.45.81.45.73**

CABINET INFIRMIÈRES :

Mme PROST Françoise - Mme MIGAUD Laurie - Mme RASTAU Nelly - Mme PEDARROS Julie 8, Rue du Salmon 05.45.80.89.08

PHARMACIE:

Mme LANDRY Christelle 05.45.80.94.89



DATES A RETENIR 2024

Vendredi 12 janvier : Vœux du Maire Samedi 03 février : Repas dansant – A.P.E Dimanche 11 février : Loto – Comité des Fêtes Samedi 13 avril : Repas dansant – Club des aînés Mercredi 8 mai : Commémoration au monument aux morts – Municipalité

Samedi 22 juin : Concours de boules communal – La

Boule Nercillacaise

Vendredi 13 juillet : Fête communale – Municipalité et

Associations

Dimanche 15 septembre : Brocante – Comité des Fêtes Lundi 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts – Municipalité

RAPPEL: Les sacs jaunes et les sacs noirs doivent être sortis uniquement la veille au soir et non pas plusieurs jours avant...